

La violence contre les hommes et les garçons, affaires déclarées par la police au Canada, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 12 janvier 2023

Depuis 2016, le taux d'affaires de violence envers les hommes et les garçons déclarées par la police a augmenté de 12 %, et la plus forte hausse a été enregistrée chez les hommes de 45 ans et plus (+22 %).

L'article de *Juristat* intitulé « [La victimisation des hommes et des garçons au Canada, 2021](#) » a été publié aujourd'hui. Cet article traite des tendances et des caractéristiques de la violence envers les hommes et les garçons à l'aide des données policières recueillies dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire et de l'Enquête sur les homicides.

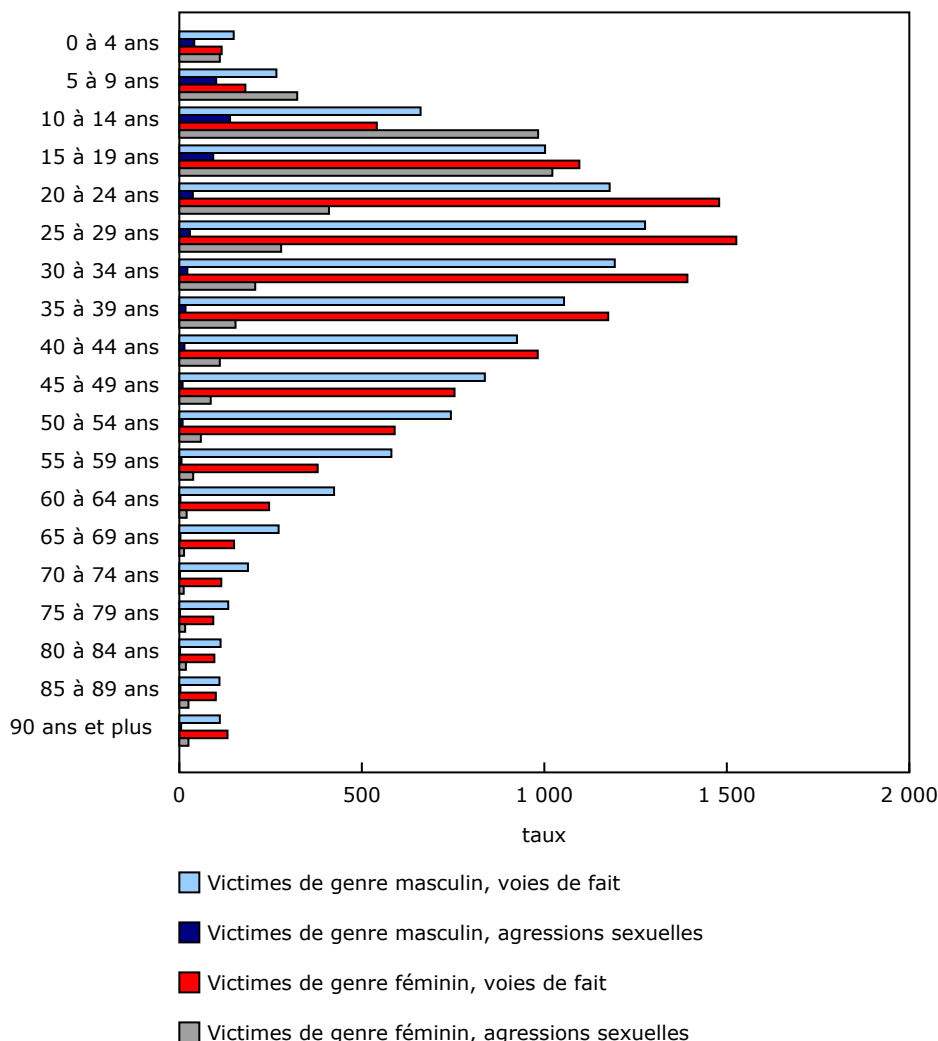
Les taux de nombreuses formes graves de violence déclarée par la police sont plus élevés chez les hommes et les garçons

En 2021, 192 413 hommes et garçons ont été victimes de crimes violents déclarés par la police au Canada. Cela représente un taux de 1 015 victimes pour 100 000 personnes de genre masculin et un peu moins de la moitié (46 %) de toutes les victimes de crimes violents déclarés par la police. Le taux global d'affaires de violence déclarées par la police était moins élevé chez les hommes et les garçons (1 015 victimes pour 100 000 personnes de genre masculin) que chez les femmes et les filles (1 190 victimes pour 100 000 personnes de genre féminin) en raison d'un taux plus faible d'infractions sexuelles contre les hommes et les garçons signalées à la police. Le taux de voies de fait était plus élevé chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles jusqu'au groupe des 10 à 14 ans inclusivement, et du groupe des 45 à 49 ans jusqu'à l'âge de 85 à 89 ans environ.



Graphique 1

Victimes de crimes violents déclarés par la police, selon le groupe d'âge et le genre de la victime et selon le type d'infraction, Canada, 2021



Note(s) : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Les infractions de voies de fait comprennent toutes les infractions liées aux voies de fait (p. ex. tous les niveaux de voies de fait, l'infliction illégale de lésions corporelles, le fait de décharger une arme à feu avec une intention particulière et les autres voies de fait). Les infractions d'agression sexuelle comprennent toutes les infractions liées aux agressions sexuelles (p. ex. tous les niveaux d'agression sexuelle et les infractions sexuelles contre des enfants). Exclut les victimes dont le genre ou l'âge a été codé comme étant inconnu, et celles dont l'âge était supérieur à 110 ans en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Exclut un petit nombre de victimes au Québec dont on ignorait l'âge et qui ont été classées incorrectement dans la catégorie d'âge « 0 ». Exclut les données sur les victimes déclarées par la Police militaire des Forces canadiennes.

Source(s) : Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

À l'exception des infractions sexuelles, des taux plus élevés de nombreuses formes plus graves de violence ont été observés chez les hommes et les garçons. Plus précisément, le taux de victimes d'homicides, d'autres infractions causant la mort et de tentatives de meurtre chez les hommes et les garçons (6,0 pour 100 000 personnes de genre masculin) était trois fois supérieur à celui enregistré chez les femmes et les filles (2,0 pour 100 000 personnes de

genre féminin). De même, des taux plus élevés chez les hommes et les garçons que chez les femmes et les filles ont été observés au chapitre des agressions physiques graves (c.-à-d. les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles et les voies de fait graves), des vols qualifiés et de l'extorsion.

Les taux de crimes violents contre les hommes et les garçons déclarés par la police augmentent depuis 2016

Bien que les taux de crimes violents contre les hommes et les garçons déclarés par la police aient diminué de 2011 à 2014, ils sont repartis à la hausse depuis, à l'exception des baisses enregistrées en 2016 et en 2020. Une tendance similaire a été observée chez les femmes et les filles. Plus précisément, depuis 2016, le taux de victimisation chez les personnes de genre masculin a augmenté de 12 %, et des hausses ont été enregistrées dans tous les groupes d'âge, à l'exception de celui des hommes de 18 à 24 ans, chez qui une légère baisse a été observée (-1,3 %). Au cours de la même période, les taux chez les femmes et les filles se sont accrus de 21 % dans l'ensemble.

Chez les hommes et les garçons, la plus forte hausse de la victimisation avec violence depuis 2016 a été enregistrée chez les hommes de 45 ans et plus (+22 %). Il s'agit également du seul groupe d'âge dont le taux de victimisation en 2021 (659 pour 100 000 personnes de genre masculin) était plus élevé que celui des femmes du même groupe d'âge (516 pour 100 000 personnes de genre féminin).

Les taux d'affaires de violence envers les hommes et les garçons déclarées par la police sont les plus élevés dans les territoires, dans les Prairies et dans les régions rurales

En 2021, le taux d'affaires de violence envers les hommes et les garçons déclarées par la police était le plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest (7 926 victimes pour 100 000 personnes de genre masculin); venaient ensuite le Nunavut (7 003) et le Yukon (3 276). Parmi les provinces, le taux de violence envers les hommes et les garçons était le plus élevé au Manitoba (1 805 victimes pour 100 000 personnes de genre masculin); venait ensuite la Saskatchewan (1 666). Il convient de noter que c'est aussi dans ces régions que les taux de violence envers les femmes et les filles déclarée par la police étaient les plus élevés.

Le taux global d'affaires de violence envers les hommes et les garçons déclarées par la police en 2021 était 1,5 fois plus élevé dans les régions rurales (1 438 pour 100 000 personnes de genre masculin) que dans les régions urbaines (936). Les taux élevés de violence en milieu rural étaient en grande partie attribuables à la violence déclarée par la police dans les régions rurales du Nord. Plus précisément, le taux de victimisation avec violence chez les hommes et les garçons était de 3 519 pour 100 000 personnes de genre masculin dans les régions rurales du Nord, ce qui représente un taux plus de trois fois plus élevé que celui enregistré dans les régions rurales du Sud (1 034) et près de quatre fois plus élevé que celui observé dans les régions urbaines (936).

Il s'ensuit que le taux de violence envers les hommes et les garçons était plus faible dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) (871 pour 100 000 personnes de genre masculin) que dans les régions autres que les RMR (1 379), même si les taux variaient beaucoup d'une RMR à l'autre. Les taux les plus élevés de violence envers les hommes et les garçons ont été observés à Thunder Bay (1 737), à Lethbridge (1 633) et à Moncton (1 575). En revanche, les taux de violence les plus faibles ont été enregistrés à Guelph (454), à Barrie (550) et à Ottawa (624).

La majorité des jeunes garçons sont agressés par un membre de la famille, alors que les garçons plus âgés et les hommes sont agressés par une connaissance ou un étranger

Parmi les hommes et les garçons qui ont déclaré avoir été victimes de violence à la police en 2021, près de 8 sur 10 (79 %) ont été agressés par une personne autre qu'un membre de la famille, comparativement à environ 6 femmes et filles sur 10 (61 %). La plus grande proportion de personnes de genre masculin qui ont été agressées par un membre de la famille a été enregistrée chez les garçons de 11 ans ou moins (59 %), et les trois quarts (75 %) d'entre eux ont été agressés par un parent. Chez les hommes et les garçons, un peu plus de 1 personne sur 10 (13 %) a été agressée par un partenaire intime, comparativement à 4 personnes sur 10 (40 %) chez les femmes et les filles.

Cependant, au fur et à mesure que l'âge avance et que les réseaux sociaux des personnes commencent à s'étendre au-delà des membres de la famille, les personnes de genre masculin étaient proportionnellement plus nombreuses à être agressées par une personne ne faisant pas partie de la famille. Par exemple, les garçons de 12 à 17 ans ont été le plus souvent agressés par une simple connaissance (39 %) ou par un étranger (28 %). À partir de l'âge de 18 ans, les hommes ont été le plus souvent victimes de crimes violents aux mains d'un étranger. En outre, le lien de l'auteur présumé avec la victime semble concorder avec l'emplacement où survient l'affaire de victimisation. Par exemple, la plus grande proportion (42 %) des hommes de 18 à 24 ans ont été agressés par un étranger. Parmi ces affaires de victimisation aux mains d'un étranger, 75 % des victimes ont été agressées dans une école, à l'extérieur ou dans un lieu commercial.

En 2021, 4 hommes et garçons sur 10 victimes de violence subissent des blessures corporelles

Parmi les crimes violents déclarés par la police en 2021, la force physique a été utilisée contre un peu plus de la moitié (51 %) des hommes et des garçons. En outre, 30 % ont vécu une expérience de victimisation dans une affaire où une arme était présente, ce qui représente le double du taux enregistré chez les femmes et les filles (15 %).

Dans l'ensemble, 4 hommes et garçons sur 10 (40 %) victimes de violence ont subi des blessures corporelles, une situation qui était la moins fréquente chez les garçons de 11 ans ou moins (35 %), mais la plus courante chez les hommes de 25 à 34 ans (43 %). Parmi les hommes et les garçons qui ont subi une blessure, environ 9 personnes sur 10 (91 %) ont subi une blessure mineure, et la proportion restante de 9 % des victimes ont subi une blessure grave.

Augmentation du taux d'homicides chez les victimes de genre masculin

Les hommes et les garçons représentaient un peu moins de la moitié des victimes de crimes violents en général, mais constituaient les trois quarts (75 %) de toutes les victimes d'homicide en 2021. Plus précisément, 586 hommes et garçons ont été victimes d'un homicide au Canada, ce qui représente un taux de 3,08 victimes pour 100 000 personnes de genre masculin. Ce taux est demeuré pratiquement inchangé par rapport à celui noté l'année précédente (3,04 en 2020), mais il est plus de trois fois plus élevé que le taux d'homicides enregistré chez les femmes et les filles (1,02) en 2021. De 2011 à 2021, le taux d'homicides chez les hommes et les garçons a augmenté de 22 %, principalement en raison de la hausse des homicides chez les hommes de 25 ans et plus (+32 %).

De 2011 à 2021, la grande majorité (87 %) des victimes d'homicide de genre masculin de 11 ans ou moins ont été tuées par un membre de la famille. En revanche, dans tous les autres groupes d'âge, plus de 8 victimes de genre masculin sur 10 (83 %) en moyenne ont été tuées par une personne ne faisant pas partie de la famille, le plus souvent un ami, un étranger ou une connaissance. La police a dit soupçonner ou avoir confirmé un lien avec le crime organisé ou un gang de rue pour 16 % de ces homicides.

Dans l'ensemble, de 2011 à 2021, l'arme à feu a été la méthode principale la plus souvent utilisée pour causer la mort à des hommes et à des garçons (40 %), ce qui représente près de deux fois le taux enregistré chez les femmes et les filles (22 %).

Tableau 1

Victimes de genre masculin de crimes violents déclarés par la police, selon le groupe d'âge de la victime et selon l'année, Canada, 2011 à 2021

	11 ans ou moins	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 ans et plus	Total
	taux pour 100 000 personnes de genre masculin						
2011	374	2 056	2 226	1 681	1 305	570	1 072
2012	359	1 918	2 101	1 648	1 277	563	1 032
2013	333	1 612	1 803	1 529	1 179	535	933
2014	323	1 435	1 675	1 472	1 148	524	888
2015	317	1 441	1 687	1 509	1 180	544	903
2016	317	1 438	1 671	1 502	1 197	541	899
2017	333	1 511	1 676	1 510	1 196	558	915
2018	341	1 480	1 643	1 547	1 233	572	928
2019	401	1 666	1 748	1 651	1 313	623	1 007
2020	342	1 276	1 621	1 664	1 330	644	976
2021	381	1 478	1 649	1 670	1 368	659	1 009

Note(s) : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Exclut les victimes dont le genre ou l'âge a été codé comme étant inconnu, et celles dont l'âge était supérieur à 110 ans en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Exclut un petit nombre de victimes au Québec dont on ignorait l'âge et qui ont été classées incorrectement dans la catégorie d'âge « 0 ». Ces renseignements reposent sur la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire qui, depuis 2009, comprend des données représentant 99 % de la population du Canada. Par conséquent, les chiffres peuvent ne pas correspondre à ceux figurant ailleurs dans le rapport.

Source(s) : Base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

Note aux lecteurs

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire sert à recueillir des renseignements détaillés sur les affaires criminelles qui ont été portées à l'attention des services de police canadiens. Ces renseignements comprennent les caractéristiques liées aux affaires, aux victimes et aux auteurs présumés. En 2021, les données représentaient les services de police desservant 99 % de la population du Canada. L'âge de la victime est calculé en fonction de la date de fin d'une affaire déclarée par la police. Certaines victimes subissent de la violence au cours d'une certaine période, parfois pendant des années, et la police peut considérer qu'il s'agit d'une seule affaire continue. Il n'existe pas de renseignements sur le nombre et la date des différentes affaires pour ces victimes de violence continue. Les analyses excluent les victimes dont le genre ou l'âge a été codé comme étant inconnu, et celles dont l'âge était supérieur à 110 ans en raison de la possibilité que les affaires pour lesquelles l'âge était inconnu aient été classées incorrectement dans cette catégorie d'âge. Les analyses excluent également les données sur les victimes déclarées par la Police militaire des Forces canadiennes.

L'Enquête sur les homicides permet de recueillir des renseignements détaillés sur tous les homicides qui ont été portés à l'attention des services de police canadiens, et dont le bien-fondé a été établi par ces derniers. Ces renseignements comprennent les caractéristiques liées aux affaires, aux victimes et aux auteurs présumés. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada. La valeur « genre masculin » ou « genre féminin » a été attribuée aux victimes et aux auteurs présumés de diverses identités de genre en fonction de la répartition régionale des victimes ou des auteurs présumés selon le genre. Les caractéristiques des auteurs présumés sont mises à jour à mesure que les affaires d'homicide sont résolues et que de nouveaux renseignements sont envoyés aux responsables de l'Enquête sur les homicides. En ce qui concerne les affaires comptant plus d'un auteur présumé, seul le lien de l'auteur présumé ayant le lien le plus proche avec la victime est consigné.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

L'article de *Juristat* intitulé « La victimisation des hommes et des garçons au Canada, 2021 » (85-002-X) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).